

Le point de vue du chef économiste de Raiffeisen

La révolte contre l'IA



Alors que les actions liées à l'IA atteignent de nouveaux records boursiers, un sentiment négatif à l'égard de cette technologie révolutionnaire se développe en coulisses. Le scepticisme ne vise plus seulement la technologie elle-même. Le modèle économique qui sous-tend l'essor de l'IA fait l'objet de critiques de plus en plus vives. Alors que quelques grands groupes et investisseurs engrangent d'énormes profits, de nombreux citoyens craignent une hausse des prix de l'électricité, des suppressions d'emplois, des atteintes à l'environnement et une concentration accrue du pouvoir économique.

Le Maine, symbole d'un nouveau mouvement

Cette résistance est particulièrement manifeste dans l'État du Maine, à l'extrême nord-est des États-Unis. C'est là que le Parlement a adopté, en avril 2026, une loi instaurant un moratoire sur la construction de nouveaux grands centres de calcul. La gouverneure Janet Mills a certes opposé son veto par la suite, mais il convient toutefois de noter qu'elle a expressément soutenu l'idée de base et qu'elle a simplement demandé une dérogation pour un important projet de centre de calcul dans la ville de Jay. Ce débat a été déclenché par la crainte que les immenses centres de calcul dédiés à l'IA ne surchargent les réseaux électriques et ne fassent encore grimper les coûts énergétiques, déjà supérieurs à la moyenne. Ce moratoire aurait suspendu la construction de nouvelles installations d'une puissance supérieure à 20 mégawatts jusqu'à fin 2027. Parallèlement, une commission gouvernementale devrait étudier les répercussions sur les prix de l'électricité, l'environnement et les infrastructures. Il y a encore quelques années, une telle initiative allant à l'encontre des intérêts du secteur technologique aurait été politiquement inimaginable. Aujourd'hui, le Maine est considéré par de nombreux observateurs comme le précurseur d'un mouvement de contestation plus large. Cet exemple pourrait faire des émules dans d'autres États et influencer les législateurs locaux. À New York, en Caroline du Sud, en Oklahoma et dans d'autres États, des mesures similaires ont déjà été proposées afin de limiter ou d'interdire temporairement la construction de nouveaux centres de calcul.

L'IA fait grimper les coûts énergétiques en flèche

Cette opposition est principalement alimentée par l'énorme consommation d'énergie des systèmes d'IA. Selon l'Agence

internationale de l'énergie, la consommation d'électricité des centres de calcul a augmenté de 17% en 2025. Les applications basées sur l'IA font particulièrement grimper la demande. La situation est particulièrement dramatique en Irlande. Dans cette région, les centres de calcul consomment désormais plus d'électricité que l'ensemble des foyers urbains du pays réunis. Les experts considèrent désormais l'Irlande comme un exemple édifiant de ce qui se passe lorsque le développement des infrastructures numériques devance celui de l'approvisionnement énergétique. Aux États-Unis, cela a déjà des répercussions concrètes sur les prix de l'électricité. Selon les données de la Banque fédérale de réserve de Saint-Louis, les prix de l'électricité ont augmenté de 35% depuis 2021, après être restés globalement stables pendant des années. La tendance à la hausse devrait se poursuivre, car la guerre en Iran fait grimper les prix du gaz. Aux États-Unis, plus de 40% de l'électricité sont produits à partir de gaz naturel. Comme une part croissante du gaz naturel est exportée sous forme de gaz naturel liquéfié, la concurrence des acheteurs étrangers fait grimper les prix que les fournisseurs d'énergie doivent payer aux États-Unis.

La crainte des pertes d'emploi

Aux inquiétudes liées au pouvoir d'achat s'ajoutent les craintes de pertes d'emplois. Un sondage Reuters/Ipsos réalisé dès 2025 a révélé que 71% des Américains craignent que l'IA ne détruise durablement des emplois. Ces préoccupations ne se limitent pas qu'aux seuls États-Unis. Au Royaume-Uni, une étude récente a révélé que 69% des salariés s'inquiètent des conséquences économiques des pertes d'emploi liées à l'IA. Dans le même temps, un sentiment d'injustice gagne de nombreuses personnes. On attend des salariés qu'ils s'adaptent à l'IA, alors que cette même technologie sert à supprimer des emplois. Ce sont surtout les grands groupes tels qu'OpenAI, Microsoft, Google, Meta ou Amazon qui tirent profit de la technologie de l'IA. Beaucoup de gens craignent une concentration accrue du pouvoir économique entre les mains d'un petit nombre d'entreprises et se demandent si les coûts sociaux seront répercutés sur la collectivité, tandis que les bénéficiaires resteront privés.

De la passion pour la technologie à la révolte politique


Il y a encore quelques années, l'idée selon laquelle l'IA apporterait avant tout progrès et prospérité prédominait. Aujourd'hui, un mouvement politique d'opposition prend de

plus en plus d'ampleur. Il rassemble des militants écologistes, des syndicats, des initiatives citoyennes, des défenseurs de la protection des données et des personnes qui s'inquiètent pour leur avenir professionnel. Ce conflit rappelle les bouleversements industriels du passé. À l'époque déjà, on promettait d'énormes gains de productivité. Mais ce sont les luttes politiques qui ont permis de mieux répartir les fruits du progrès. C'est précisément ce dont il pourrait être question aujourd'hui en matière d'intelligence artificielle. La question sociale fondamentale n'est pas de savoir si l'IA sera de plus en plus performante. La question est de savoir qui profite de ces progrès – et qui en supporte les coûts. La résistance à l'IA ne découle donc pas d'une aversion pour la technologie. Elle se nourrit de l'impression que la forme actuelle de l'essor de l'IA fait passer les intérêts d'une poignée de grandes entreprises et d'investisseurs avant ceux de la collectivité. Plus cette impression s'ancrera, plus la révolte contre la révolution de l'IA risque de prendre de l'ampleur.

La révolte a gagné des soutiens de poids

Le pape a lui aussi récemment fait une déclaration de poids. Dans sa première encyclique «Magnifica humanitas: sur la protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle», le pape Léon XIV saisit l'air du temps. Dans son

appel très remarqué, il demande que l'IA soit «désarmée» et mise au service du bien commun. Par le passé, ces encycliques papales ont souvent servi de baromètre de l'humeur sociale. Ce n'est donc sans doute pas un hasard si le pape a publié son encyclique le jour anniversaire de la publication de «Rerum novarum», l'encyclique de Léon XIII sur le travail et le capital. À l'époque, en 1891, l'Église réagissait à la révolution industrielle en mettant l'accent sur les droits des travailleurs, alors qu'un capitalisme débridé générerait certes une immense prospérité, mais entraînait également une pauvreté de masse et des conditions de travail épouvantables. L'IA marque elle aussi, sans aucun doute, une véritable révolution. La question centrale sera de savoir s'il sera possible d'exploiter ses immenses opportunités de manière à ce que ce ne soit pas seulement une poignée de gagnants qui en profitent, mais la société dans son ensemble.



Fredy Hasenmaile

Chef économiste

Raiffeisen Suisse

Editeur

Raiffeisen Suisse
Economic Research
The Circle 66
8058 Zurich Aéroport
economic-research@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/logement
raiffeisen.ch/placements

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSF. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus [de base], le contrat de fonds, la feuille d'information de base [FIB] / Key Information Document [KID], les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall ou sur raiffeisen.ch. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Raiffeisen Suisse ainsi que les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.